

# Wittelsheim Stockage définitif de Stocamine : enquête publique à partir du 4 avril

Laurent BODIN – Aujourd'hui à 17:00 | mis à jour aujourd'hui à 17:05 – Temps de lecture : 1 min

| Vu 105 fois



Toute la procédure d'enfouissement de Stocamine a été relancée par l'annulation de l'arrêté préfectoral d'autorisation de 2017 par la cour administrative d'appel de Nancy en octobre 2021. Photo L'Alsace /Vincent VOEGLIN

L'enquête publique de demande d'autorisation des MDPAs de confiner la totalité des déchets de [Stocamine](#) à Wittelsheim aura lieu du 4 avril au 10 mai. Selon [un arrêté préfectoral en date du 10 mars dernier](#), le public pourra transmettre ses observations dans les mairies de Wittelsheim, Cernay, Kingersheim, Lutterbach, Pfastatt, Reiningue, Richwiller, Staffelfelden et Wittenheim où le dossier de demande d'autorisation de stockage définitif pourra être consulté. Celui-ci est également disponible sur le site internet de l'entreprise [mdpa-stocamine.org](#). Le site internet de la préfecture [haut-rhin.gouv.fr](#) renvoie à ce site. La commission d'enquête sera présidée par Thierry Tournier.

Les observations peuvent être adressées par voie postale, à l'attention de la commission d'enquête, dans les neuf mairies concernées, sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les neuf communes ou par voie dématérialisée à l'adresse suivante : [registre-numerique.fr/mdpa-dda](#).